

## Edito de Denis Menet : "Un nouveau portail pour simplifier nos démarches professionnelles"

mar 15/03/2022 - 14:17



Chère consœur, cher confrère,

La simplification de la vie de nos entreprises est une demande constante des commerçants que nous sommes. Culture Presse porte ces revendications via la Confédération des commerçants de France à laquelle elle appartient. Un lobbying permanent et efficace, qui vient d'aboutir à la mise en ligne d'un nouveau portail public destiné à simplifier les démarches professionnelles : [www.portailpro.gouv.fr](http://www.portailpro.gouv.fr)

Ce portail, conçu en liaison avec les organisations professionnelles représentatives et les entreprises afin de répondre au mieux à leurs attentes, a été développé par la Direction générale des Finances publiques, les Urssaf et la Direction générale des Douanes et Droits indirects.

Ainsi, pour simplifier la gestion quotidienne, ce portail nous offre désormais la possibilité de bénéficier d'une connexion unique et sécurisée donnant notamment accès sans réauthentification aux services [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), [urssaf.fr](http://urssaf.fr) et [douane.gouv.fr](http://douane.gouv.fr). Le portail permet aussi de disposer d'une vision d'ensemble des obligations et échéances fiscales, sociales et douanières grâce à un tableau de bord unique et personnalisé, et de réaliser les déclarations et payer les impôts et cotisations depuis un seul site. Enfin, il facilite un dialogue simple et sécurisé avec les Impôts, les Urssaf et la Douane à travers une messagerie intégrée.

Ouvert à tous les professionnels, sans restriction de taille ou de statut, ce nouveau portail propose des services plus particulièrement adaptés aux travailleurs indépendants employeurs, ainsi qu'aux PME / TPE. Essayez-le !